

**Commune de
Rochefort-en-Yvelines**

DCM/2026-38

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation :
4 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 11 juin, à 19 heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'atelier 57, en séance publique, sous la présidence de Mme CAILLARD Stéphanie, Maire.

Etaient présents : Stéphanie Caillard, Nohann Armand, Sandrine Buisson, Pierre Clamens, Olivier Frey, Laurène Le Gall Miroux, Béatrice Gout, Henry Xavier, Martine Merelle, Sandrine Pereira.

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 15

Absents excusés et représentés : Pascale Audo représentée par Martine Merelle, Christian Bou représenté par Laurène Le Gall Miroux, Patrick Lapleau représenté par Xavier Henry, Fabienne Maillebois représentée par Stéphanie Caillard, Valérie Malosse représentée par Sandrine Buisson.

Secrétaire de séance : Béatrice Gout

Objet : Tarifs 2026-2027

Le conseil municipal a été délocalisé eu égard aux travaux dans la salle du conseil du 1^{er} juin 2026 au 31 juillet 2026.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de voter les tarifs suivants pour l'année 2026-2027 :

BIBLIOTHEQUE

Adhésion individuelle	20,00 €
Coût supplémentaire pour l'ensemble de la famille	5,00€
Location d'exposition pour 15 jours	55,00 €
Location d'exposition pour 1 mois	87,00 €

PHOTOCOPIES /IMPRESSION/SCAN/PLASTIFICATION

Format A4 - la copie recto noir et blanc	0,20 €
Format A4 - la copie recto couleur	0,25 €
Format A4 - la copie recto/verso noir et blanc	0,30 €
Format A4 - la copie recto/verso couleur	0,40 €
Format A3 - la copie recto noir et blanc	0,35 €
Format A3 - la copie recto couleur	0,40€
Format A3 - la copie recto/verso noir et blanc	0,60 €
Format A3 - la copie recto/verso couleur	0,70€
Scan d'un document (prix par page)	0,20 €
Format A4 - Plastification d'un document	0.55€

SEANCE PHOTOS

La séance Photos	350 €
------------------	-------

TOURNAGE DE FILMS

Tournage – forfait village - la journée	1700,00 €
Tournage – lieu défini – la journée	500.00 €

ENCARTS PUBLICITAIRES

Pleine page – 4 ^{ème} de couverture – la parution	400,00€
Demi-page – 4 ^{ème} de couverture – la parution	225,00€
Quart de page – 4 ^{ème} de couverture – la parution	125,00€
8 ^{ème} de page – 4 ^{ème} de couverture – la parution	75,00 €
8 ^{ème} de page – page intérieure – la parution	50,00 €

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MARCHAND AMBULANT

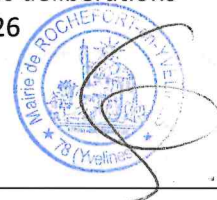
1 jour	3,50 €
--------	--------

CLE ELECTRONIQUE - caution

1 clé électronique	48.00 €
--------------------	---------

Le maire soussigné, certifie que la délibération n° DCM/2026-38 a été affichée en mairie le 12 juin 2026 et rendue exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 02.03.1982, modifiée et complétée par la loi du 22.07.1982 et adressée à Monsieur le Sous-préfet de Rambouillet le 12 juin 2026.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Rochefort-en-Yvelines, le 11 juin 2026



La Maire, Stéphanie CAILLARD